

> COMMUNIQUE DE PRESSE

Lundi 21 mars 2022

Coronavirus (Covid-19) : visites autorisées sous condition au Centre hospitalier de Niort

Les visites sont de nouveau autorisées dans l'établissement à raison d'une visite par jour et par patient uniquement de 14 h à 19 h. Pour des patients en chambre double, il est nécessaire de prendre rendez-vous afin de limiter le nombre de visiteurs dans la chambre.

Pour toute autre demande, des autorisations spéciales peuvent être accordées sur avis médical.

En pédiatrie, les visites sont autorisées pour les deux parents. En revanche, elles restent déconseillées aux fratries.

A la maternité, le « coparent » peut être présent en salle d'accouchement avec, durant le séjour, l'autorisation d'un aller-retour par jour à condition de ne présenter aucun signe de maladie et de porter le masque. Une visite supplémentaire par personne et par jour est possible de 14 h à 19 h.

Ces visites, quel que soit le service, doivent avoir lieu dans le respect des mesures barrières : port du masque obligatoire pendant toute la durée de la visite et dans les couloirs de circulation, friction des mains à la solution hydro-alcoolique en arrivant dans l'établissement et en rentrant dans la chambre.

Les visiteurs sont soumis au contrôle du pass sanitaire à l'entrée de l'établissement.

> Contact presse | Centre hospitalier de Niort

Valérie Chauveau

Responsable de la Communication et des Relations Presse

Tél : 05 49 78 23 26

valerie.chauveau@ch-niort.fr